



Fonds internationaux
d'indemnisation pour
les dommages dus
à la pollution par les
hydrocarbures

Référence	IOPC/2021/Circ.6
Date	14 juillet 2021
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	●

Candidats désignés pour le poste d'Administrateur des FIPOL^{<1>}

L'Administrateur se réfère à la circulaire IOPC/2021/Circ.3 du 14 avril 2021 invitant les États Membres du Fonds de 1992 à désigner des candidats au poste d'Administrateur avant la date limite du 30 juin 2021. L'Administrateur a reçu les candidatures suivantes avant la date limite (présentées selon l'ordre alphabétique des États Membres) :

Candidats	États Membres
Mme Liliana Monsalve	Colombie
M. Thomas Liebert	France
M. Gaute Sivertsen	Norvège

Les organes directeurs seront invités à élire un nouvel Administrateur parmi ces candidats à leur réunion de novembre 2021. Les candidatures sont reproduites en annexe à la présente circulaire.

En raison de la pandémie actuelle de COVID-19, les organes directeurs se réuniront en juillet 2021 afin de déterminer la procédure de vote à suivre pour l'élection de l'Administrateur au cas où la réunion de novembre 2021 se tiendrait à distance et qu'il ne soit pas possible de procéder à l'élection selon la procédure de vote établie. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les procédures de vote envisagées pour la réunion de novembre, veuillez consulter le document IOPC/JUL21/7/1.

* * *

^{<1>} Le terme « Administrateur » n'est pas sexospécifique et peut, s'agissant du futur Administrateur, s'appliquer aussi bien à une femme qu'à un homme.

ANNEXE
CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
(PRESENTÉES SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES ÉTATS MEMBRES)

Original: espagnol

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

S-GAIOM-21-013675

Bogota, le 21 juin 2021

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous informer que le Gouvernement colombien a décidé de présenter la candidature de Mme Liliana Monsalve Gaviria au poste d'Administrateur des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOI) pour la période 2022-2027 qui sera pourvu par voie d'élection lors de la session de l'Assemblée générale qui se tiendra en novembre 2021.

Mme Liliana Monsalve Gaviria est avocate diplômée de l'Université del Rosario de Bogota et avocate agréée en Espagne et au Royaume-Uni (Solicitor) avec une spécialisation en études culturelles de l'Université de Londres (Birkbeck College).

JOSÉ MAURA

Administrateur

Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOI)

Londres

ANNEXE
CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
(PRESENTÉES SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES ÉTATS MEMBRES)

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au cours de ses plus de trente années d'expérience, elle a travaillé dans le secteur public et dans le secteur privé. Depuis 2014, elle est Chef du Service des demandes d'indemnisation des FIPOL et dirige la gestion de l'équipe et la coordination des affaires concernant les sinistres dont les Fonds ont à connaître. Elle a également donné des conférences et des séminaires dans différents pays, comme la Corée du Sud, l'Australie, l'Espagne, le Portugal, le Canada, Oman, l'Égypte et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud. À ces occasions-là, elle s'est adressée à des autorités maritimes, des assureurs, des correspondants portuaires, des opérateurs de terminaux, des techniciens maritimes, des agents commerciaux et des avocats spécialisés.

Le Gouvernement colombien est convaincu que l'expérience professionnelle de Mme Liliana Monsalve dans le secteur fait d'elle une candidate idéale pour ce poste.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, les assurances de ma très haute considération.

FRANCISCO JAVIER ECHEVERRI LARA
Vice-ministre des relations extérieures
chargé des fonctions du cabinet de la Ministre
des relations extérieures

LILIANA MARÍA MONSALVE

Candidate de la Colombie au poste
d'Administrateur des FIPOL



EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

30 années d'expérience dans le secteur maritime international – Demandes d'indemnisation

Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL)

[Chef du Service des demandes d'indemnisation](#)

[De mars 2014 à ce jour](#)

Depuis 7 ans Liliana a la charge de la gestion de l'équipe ainsi que de la coordination et de l'évaluation des sinistres dont les FIPOL ont à connaître : Prestige, Solar 1, Hebei Spirit, Alfa 1, Nesa R3, Trident Star, Nathan Stuart, Agia Zoni II, Bow Jubail, et du sinistre survenu en Israël. Elle supervise le travail des experts et des juristes et collabore avec eux, tout en entretenant des relations de coopération avec les gouvernements, les autorités, les organisations non gouvernementales, le secteur des transports maritimes et les entités privées.

Elle joue un rôle essentiel dans la réalisation de la mission de l'Organisation et est membre de l'équipe de direction, ce qui lui a permis de connaître de près les différents aspects essentiels de la gestion et de l'administration du Secrétariat et de participer activement à la prise de décision dans les domaines juridique et financier et dans les domaines de l'administration générale et des ressources humaines. Elle entretient une communication efficace avec les délégations des États Membres qu'elle tient au courant des dossiers des sinistres. Elle facilite l'élaboration de sujets liés à l'application, la ratification et la mise en œuvre correcte des conventions.

EXPÉRIENCE DES CLUBS P&I

Britannia P&I Club

[Directrice associée](#)

[Août 1995 - mars 2014](#)

Elle a accumulé 24 ans d'expérience dans les clubs P&I en s'occupant d'un large éventail de demandes d'indemnisation dans le domaine maritime. Elle a traité des demandes d'indemnisation pour des propriétaires de navires espagnols, portugais et latino-américains dans différentes parties du monde et a conçu une approche pratique de situations complexes. Elle a acquis une expérience considérable dans la négociation et le traitement des problèmes liés au risque maritime dans différentes juridictions et

différents systèmes juridiques. Dans le cadre du traitement des affaires dont elle a eu la responsabilité, elle a été chargée de gérer les avis de conseillers juridiques et d'experts dans différents domaines. À la tête de son équipe, elle a participé à la négociation des conditions de renouvellement de la couverture des flottes et a obtenu une connaissance détaillée des polices d'assurance. Elle a été responsable de la préparation du rapport annuel pour son secteur, de la mise à jour des estimations des demandes d'indemnisation nécessaires au calcul des primes et l'évaluation de l'effet conjoint sur l'accord de l'International Group et de la réassurance.

West of England P&I Club

Gestionnaire des sinistres

Juin 1990 - août 1995

Ses antécédents professionnels témoignent d'une connaissance approfondie des demandes d'indemnisation maritimes relatives à la cargaison, aux collisions, aux dommages aux biens, aux déroutements, aux remorquages, aux sauvetages, aux enlèvements d'épaves, à la pollution et aux dommages corporels, ainsi que d'une expérience des plus utiles en matière de conseil en droit des contrats (chartes-parties et connaissements entre autres) et de dossiers FD&D (Fret, surestaries et défense). Elle possède une solide connaissance des garanties accordées par les clubs P&I et les banques, ainsi que des saisies de navires dans différents ports du monde.

ASPECTS PERTINENTS DE SES COMPÉTENCES

Gestion des sinistres et traitement des demandes d'indemnisation

Elle est responsable de la gestion des sinistres. Pendant la supervision du dossier du sinistre du Hebei Spirit qui a donné lieu au dépôt de 127 000 demandes d'indemnisation, elle a dirigé la mise en place du système de traitement des paiements des demandes d'indemnisation afin d'éviter les doubles paiements ou la fraude. Elle a également veillé à l'application du système de traitement des demandes d'indemnisation en ligne (CHS) et du système de soumission en ligne des demandes d'indemnisation (CSS) pour les sinistres les plus récents.

Elle a notamment pris part à l'exécution définitive des obligations financières du Fonds de 1992 dans les dernières phases du dossier du Prestige devant les tribunaux espagnols. Dans l'affaire de l'Agia Zoni II, elle a été la première personne à se rendre sur le site du sinistre pour évaluer la situation et prendre les premières mesures pour la gestion locale du sinistre. Récemment, elle a coordonné les efforts qu'ont réclamés la compréhension et le traitement des questions juridiques complexes liées à l'affaire du Bow Jubail et qui ont impliqué des discussions sur ces questions juridiques complexes avec des avocats spécialisés dans la saisine des tribunaux supérieurs et une analyse exhaustive des conventions.

Grâce à son expérience dans le domaine international, Liliana a acquis une sensibilité culturelle qui joue un rôle important dans le traitement des sinistres – qu'un bureau local soit ouvert ou non – étant donné que la relation avec le pays touché est primordiale. Cette qualité est fondamentale pour une bonne compréhension des processus de prise de décisions et de raisonnement suivis par les gouvernements. Cette sensibilité est évidente dans son article « A Question of Culture », publié par Britannia News en mai 2008.

Gestion stratégique, finances et gouvernance

Liliana a une grande expérience des négociations à haut niveau concernant des demandes d'indemnisation complexes portant sur des montants élevés. Ces négociations impliquent un contact permanent avec les gouvernements, les autorités locales, les entités publiques et privées, la société civile et les médias. Liliana est non seulement autorisée à payer les demandes d'indemnisation, mais elle est également habilitée par le Règlement financier à agir en tant que signataire en matière de placement de fonds dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par l'Administrateur. Son évaluation des sinistres est cruciale pour la prise de décisions concernant les contributions, car les sinistres déterminent le moment où il convient de créer un fonds des grosses demandes d'indemnisation. À ce titre, Liliana a joué un rôle clé dans la définition des stratégies à court et à long terme, ainsi que dans les questions générales touchant au bon fonctionnement et à la gouvernance de l'Organisation traitées par l'Organe consultatif commun sur les placements et l'Organe de contrôle de gestion commun.

Réunions des organes directeurs et liaison avec les États Membres

Liliana travaille en étroite collaboration avec la Présidente du Comité exécutif du Fonds de 1992 pour préparer les réunions des organes directeurs. Avec son équipe, elle prépare et présente les documents relatifs aux sinistres. Elle a participé activement à des séminaires, des cours et des conférences, au cours d'introduction des délégués, et au cours de brève durée pour les participants des États Membres. Elle collabore et participe activement à de multiples projets menés aussi bien avec l'OMI qu'avec des organisations non gouvernementales (CMI, IG, ITOPE, OCIME, IIDM, ICS et autres). Elle est également chargée de mettre à jour les informations relatives aux sinistres fournies sur le site Internet des FIPOL et dans leurs publications. Elle a élaboré, en collaboration avec l'Administrateur et les experts, la publication « Directives pour la présentation des demandes d'indemnisation au titre des dommages à l'environnement » en tenant compte de l'intérêt mondial pour le sujet.

Connaissance de la Convention sur la responsabilité civile et de la Convention portant création du Fonds.

Compte tenu de sa formation juridique et de ses années d'expérience dans les clubs P&I et aux FIPOL, elle possède une connaissance approfondie, notamment, de la Convention de 1992 sur la responsabilité civile et de la Convention de 1992 portant création du Fonds, du Protocole portant création du Fonds complémentaire et de la Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses, de la Convention SNPD de 1996 et du Protocole SNPD de 2010. Elle a participé à des conférences, des cours et des séminaires pour promouvoir la diffusion du régime international de responsabilité et d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Actuellement, Liliana dirige le groupe travaillant sur le projet de rédaction du Manuel des demandes d'indemnisation relevant du Protocole SNPD de 2010, qui sera présenté à la première réunion des organes directeurs lorsque le Protocole entrera en vigueur. Elle a également contribué à l'atelier sur la Convention SNPD organisé avec l'OMI en 2018.

Direction et gestion du Service des demandes d'indemnisation

Elle dirige le service qui compte le plus petit nombre d'employés au sein du Secrétariat, en optimisant les ressources à sa disposition pour fournir un service de haut niveau. Liliana et son équipe s'occupent des sinistres dont le Fonds de 1992 a actuellement à connaître, préparent les documents pertinents à présenter lors des réunions des organes directeurs, et participent à de nombreux forums internationaux pour promouvoir le régime et la bonne application des Conventions et pour présenter des questions

spécifiques relatives aux demandes d'indemnisation. Liliana coordonne également la gestion des bureaux locaux. En outre, elle est chargée de nommer les experts techniques et juridiques. Liliana est très fière de diriger une équipe professionnelle qui assure le traitement efficace des demandes.

En 2019, année où l'OMI avait choisi pour thème l'autonomisation des femmes dans la communauté maritime, Liliana a fourni une contribution remarquable à la manifestation parallèle à la Journée mondiale de la mer, dans les « minitalks » de la ville de Carthagène (Colombie), en apportant une inspiration aux nouvelles générations en tant que femme occupant une position de dirigeante. La même année, en sa qualité de femme latino-américaine spécialiste du droit maritime, elle a été invitée par le CMI à son colloque de Mexico en tant que modératrice du panel des femmes et du panel des juristes latino-américains et a mené le débat sur l'état actuel des conventions dans leurs pays.

Séminaires et conférences internationaux

S'appuyant sur son expérience et son professionnalisme, Liliana a représenté les FIPOL lors de séminaires, de conférences, de cours virtuels et d'ateliers à l'échelle internationale, notamment en Corée du Sud, en Australie, en Espagne, au Portugal, au Canada, à Oman, en Égypte et en Nouvelle-Zélande, ainsi que dans plusieurs pays d'Amérique centrale et latine. Ces événements s'adressent aux membres de gouvernements, aux organisations non gouvernementales, aux organismes publics et privés, aux autorités maritimes, aux assureurs, aux correspondants portuaires, aux opérateurs de terminaux, aux techniciens maritimes, au personnel commercial, portuaire et de l'industrie pétrolière, ainsi qu'aux juristes et professeurs de droit maritime.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Liliana est une avocate diplômée de l'Université del Rosario à Bogota (Colombie) (1989).

Elle est également avocate en Espagne (1998).

Liliana a été admise en tant que Solicitor à la Cour suprême d'Angleterre et du Pays de Galles en 2003. Cette même année, la Law Society of England and Wales, en vertu de la directive 98/5/CE, l'a autorisée à exercer en tant qu'avocate européenne inscrite.

Elle est titulaire d'une spécialisation en études culturelles – Espagne et Amérique latine (histoire culturelle et critique) du Birkbeck College de l'Université de Londres (2003).

Langues

Liliana est bilingue (espagnol et anglais).

APPARTENANCE À DIVERSES ENTITÉS

- Membre du Conseil consultatif de l'Institut de droit maritime de l'Université de Southampton (Grande-Bretagne).
- Membre du Conseil d'administration de l'Association colombienne de droit maritime (ACOLDEMAR) et membre du Comité de travail académique sur la ratification des conventions.
- Membre de la Women's International Shipping & Trading Association (WISTA).
- Participe au programme de mentorat des femmes IMOGEN- IMLI.

PUBLICATIONS

Contribution au chapitre intitulé : « Antecedentes y Marco Histórico del Régimen Internacional de Responsabilidad e Indemnización de Daños ocasionados por Contaminación de Hidrocarburos Persistentes Provenientes de Buques Tanque » (Contexte et cadre historique du régime international de responsabilité et d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures persistants provenant des pétroliers), dans le livre de l'Université Externado de Colombie sur le droit maritime (Perspectiva Global del Derecho Marítimo 2021 – Perspective mondiale du droit maritime 2021).



MINISTÈRE DE LA MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Réf : MM/2021-04/9683

Paris, le 04 MAI 2021

Monsieur José MAURA
Administrateur du FIPOL
4, Albert Embankment
LONDON SE1 7 SR

Monsieur l'Administrateur,

Depuis quarante ans, le régime d'indemnisation des dommages liés aux déversements d'hydrocarbures a fait la démonstration de son efficacité. La France est partie aux différents Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Elle a connu, par le passé, des marées noires importantes et nombreuses.

En tant qu'État côtier important sur plusieurs façades océaniques, la France participe activement à la sécurité de la navigation maritime et à la protection d'un environnement naturel exceptionnel. Par son exposition aux risques, la France est très attentive aux questions de sécurité de la navigation et de responsabilité des pollutions accidentelles par les hydrocarbures.

Le risque ne se limite pas aux hydrocarbures. La France promeut activement l'adoption de la Convention internationale de 1996 sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (dite convention SNPD), et l'a signée. Elle est pleinement engagée dans sa mise en œuvre au niveau national, européen et international.

Pour toutes ces raisons, j'ai l'honneur de présenter, au nom du gouvernement de la République française, la candidature de Monsieur Thomas Liebert, au poste d'Administrateur des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures pour la période 2021-2025.

L'élection de Monsieur Thomas Liebert au poste d'Administrateur permettrait d'allier une connaissance approfondie des mécanismes en place à une volonté affirmée de s'adapter aux nouveaux enjeux liés à l'évolution des politiques énergétiques. Ceci constitue, de mon point de vue, un gage de succès pour les années à venir.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de ma haute considération.



Annick GIRARDIN

CURRICULUM VITAE

Thomas LIEBERT

Candidat de la France au poste d'administrateur des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures



EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

<ul style="list-style-type: none">• Dates• Fonction• Employeur• Rôle et responsabilités	<p>DEPUIS SEPTEMBRE 2010 <i>Chef du Service des relations extérieures et des conférences (Grade D1)</i> Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) – Londres</p> <p>Descriptif du poste</p> <ul style="list-style-type: none">- Membre de l'Équipe de Direction du Secrétariat des FIPOL.- Direction et responsabilité du travail du Service, recrutement, gestion du personnel, orientations stratégiques.- Gestion des outils d'information et de communication avec le public et les États (sites web, publications, traductions).- Responsable des relations extérieures, des relations avec les États Membres et les organisations représentatives de l'industrie et coordination des activités de coopération technique (formations, conférences internationales), développement d'outils de formation et de vulgarisation.- Responsable de l'organisation des réunions des organes directeurs et de la production des documents officiels.- Responsable de la coordination du travail pour faciliter l'entrée en vigueur de la Convention internationale de 2010 sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (Convention SNPD), y compris la mise en place du système de contributions.
<ul style="list-style-type: none">• Dates• Fonction• Employeur• Rôle et responsabilités	<p>MARS 2010 – AOUT 2010 <i>Chef du Département opérations</i> Oil Spill Response Ltd (OSRL) – Southampton</p> <p>Descriptif du poste</p> <ul style="list-style-type: none">- Membre de l'Équipe de Direction globale d'OSRL.- Responsable au niveau mondial de la gestion et de la mise en œuvre des capacités opérationnelles de lutte contre les pollutions par hydrocarbures d'OSRL.- Responsable du leadership stratégique auprès des équipes opérationnelles au Royaume-Uni, à Singapour et à Bahreïn (70 personnes) avec un accent sur l'amélioration de l'expérience client au cours de l'intervention et le renforcement de l'alignement des pratiques de travail entre les sites. Supervision du fonctionnement quotidien de la Direction des Opérations à Southampton (40 personnes).- Coordination de l'intervention d'OSRL lors du sinistre du <i>Deepwater Horizon</i> dans le Golfe du Mexique (GBP 20 millions d'équipement mobilisé dont deux avions spécialisés, 25 spécialistes sur place 24h/24h pendant 6 mois).
<ul style="list-style-type: none">• Dates• Fonction• Employeur• Rôle et responsabilités	<p>2006 – 2010 <i>Chef du Service formation et conseil</i> Oil Spill Response Ltd (OSRL) – Singapour</p> <p>Descriptif du poste</p> <ul style="list-style-type: none">- Membre de l'Équipe de Direction globale d'OSRL.- Gestion du Département Formation et Conseil du bureau de Singapour. Développement du plan d'affaires du département, recrutement du personnel et formation. Supervision d'une équipe de 12 formateurs, consultants et personnel de soutien. Chiffre d'affaires de USD 2 millions en 2009.- Mise en œuvre de services d'audits des capacités de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, études d'impact sur l'environnement, planification d'urgence, exercices, formation, développement des capacités, gestion des crises et évaluation des risques, sur toute la région Asie-Pacifique. Développement de nouveaux services commerciaux pour la planification et l'intervention contre les déversements de produits chimiques.- Gestionnaire de crise en rotation à Singapour pour les opérations de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.- Participation en tant qu'expert d'OSRL dans les activités de plaidoyer dans la région, y compris la supervision d'un projet de l'Initiative mondiale OMI-IPIECA sur la préparation à la lutte contre les pollutions dans la zone ASEAN.
<ul style="list-style-type: none">• Dates• Fonction• Employeur• Rôle et responsabilités	<p>2003 – 2005 <i>Chef du Service plaidoyer</i> Oil Spill Response Ltd (OSRL) – Londres</p> <p>Descriptif du poste</p> <ul style="list-style-type: none">- Membre de l'Équipe de Direction d'OSRL-UK. Responsabilité globale pour les activités de plaidoyer d'OSRL.- Supervision de 3 agents d'exécution pour le Programme de l'Initiative mondiale (OMI-IPIECA) et la coordination du Comité Consultatif Technique de l'Industrie (ITAC).- Détachement auprès de l'Association de l'industrie pétrolière pour l'environnement (IPIECA) en 2003-2004.

- Mise en place et coordination du Global Response Network (GRN), un groupe des principaux organismes d'intervention internationaux financés par l'industrie pour l'amélioration de la coopération mutuelle en cas de sinistres et le partage des meilleures pratiques en matière de lutte anti-pollution.
- Représentation d'OSRL dans les activités de relations extérieures et de coopération avec les organisations internationales et les gouvernements, en particulier avec l'OMI.

- Dates
- Fonction
- Employeur
- Rôle et responsabilités

2001 – 2003

Officier Technique – Préparation à la lutte contre les pollutions (Grade P3). Division du milieu marin

Organisation maritime internationale (OMI) – Londres

Descriptif du poste

- Poste financé par la Mission des fonctionnaires internationaux du Ministère français des affaires étrangères
- Assistance au Directeur principal-adjoint, Sous-division de la lutte contre la pollution et de la coopération technique, à l'organisation d'ateliers et conférences sur la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement marin, et la coopération régionale. Participation à la mise en œuvre de ces projets sur le terrain.
- Préparation et révision des documents officiels sur des questions techniques et juridiques soumis aux comités environnementaux de l'OMI, ainsi que des matériaux de relations publiques et de formation.

- Dates
- Fonction
- Employeur
- Rôle et responsabilités

1996 – 2000

Chargé de Programme

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) – Paris

Descriptif du poste

- Coordination d'un groupe consultatif d'experts indépendants travaillant avec le CCFD pour fournir des conseils sur les questions maritimes.
- Organisation d'activités de plaidoyer, réunions publiques, ateliers, publications et expositions sur les activités de pêche à petite échelle et les droits des gens de mer, le développement durable et la protection de l'environnement.
- Participation à des campagnes de collecte de fonds visant des donateurs privés et des partenaires publics et privés (70 % du financement du CCFD provient de donateurs privés, EUR 35 millions en 1998).
- Gestion de projets pour le développement durable de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Océan Indien, Asie du Sud-Est et en Amérique latine, y compris identification, collecte de fonds, mise en œuvre, suivi et l'évaluation.

- Dates
- Fonction
- Employeur
- Rôle et responsabilités

1994 – 1996

Chargé de cours

Institut d'Études Politiques (Aix en Provence) et Institut d'Études des Relations Internationales (ILERI, Paris)

Descriptif du poste

- Enseignement en classes de première année sur les relations internationales contemporaines.
- Travaux de recherche pour le compte du Centre de recherche sur le droit international et communautaire (CERIC, Aix).

FORMATIONS

- Dates
- Niveau
- Établissement

2018 – 2020

Master of Laws (LL.M) – Environmental Law and Practice (Distance Learning)

De Montfort University, Leicester, Royaume Uni

- Dates
- Qualification
- Organisation

1993 – 1994

Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en Administration Internationale (DESS – équivalent Master)

Université Paris I Panthéon-Sorbonne, France

- Dates
- Qualification
- Organisation

1989 – 1993

Maîtrise en Droit international et communautaire

Faculté de Droit d'Aix en Provence, Université Aix-Marseille III, France

APTITUDES ET COMPÉTENCES

LANGUES

FRANÇAIS / LANGUE MATERNELLE

ANGLAIS / EXCELLENT

ESPAGNOL / INTERMÉDIAIRE

AUTRES

Formations : Certificats d'encadrement de personnel et de comptabilité/finance (Université de Cranfield, Royaume Uni). Formations professionnelles en ressources humaines, vente, communication et en techniques de lutte anti-pollution.

Informatique : Windows 365, Mac OS, Microsoft Office, CRM (Dynamics), Wordpress.

Connaissances/expérience professionnelle requises pour le poste d'Administrateur des FIPOL

Connaissance d'expert de la Convention de 1992 sur la responsabilité civile et de la Convention de 1992 portant création du Fonds ainsi que des autres conventions connexes ; expérience des questions juridiques complexes concernant l'activité des Fonds et aptitude à comprendre des systèmes juridiques différents

M. Liebert a une formation avancée en droit international public et droit de l'environnement sanctionnée par deux Masters (Français et Anglais). Combinée avec plus de 10 ans d'expérience aux FIPOL y compris dans l'analyse et la mise en œuvre de ces conventions, notamment au travers d'activités d'assistance technique, il dispose d'une connaissance très détaillée de ces textes juridiques ainsi que de leur application pratique. Son rôle aux FIPOL et ses expériences précédentes lui ont aussi donné maintes occasions d'approfondir ses connaissances des autres conventions sur la responsabilité civile ainsi que des autres conventions pertinentes de l'OMI (OPRC, MARPOL, etc.). En tant que membre de l'équipe de direction du Secrétariat, il contribue aussi à l'ensemble des discussions d'ordre juridique liées à l'activité des FIPOL et sa double formation combinée à son expérience, lui permet de bien appréhender les différents systèmes juridiques dans lesquels les FIPOL sont amenés à opérer.

Expérience des questions liées au traitement des demandes d'indemnisation ; capacité d'évaluer des avis d'expert sur des questions juridiques et autres et de prendre des décisions sur cette base

Ses 10 ans d'expérience au sein des FIPOL lui ont donné une connaissance approfondie des critères applicables aux demandes d'indemnisation ainsi que du détail des sinistres dont les FIPOL ont eu à connaître, y compris dans leurs dimensions juridiques et techniques. De plus, parmi ses expériences précédentes, son travail auprès des communautés côtières de pays en développement lui ont permis d'acquérir une compréhension approfondie des aspects économiques et environnementaux liés aux activités de pêche et leur impact économique et social. Son activité dans le secteur de l'antipollution lui a aussi donné une connaissance technique, unique pour un juriste, qui lui permet d'analyser avec précision les stratégies de lutte et leurs effets.

Expérience des questions financières, de l'administration générale et des questions de personnel ; expérience du secteur public et maîtrise des procédures de décision et du raisonnement propres aux gouvernements

Avec 15 ans d'expérience en tant que responsable de service dans les domaines relations publiques, opérationnels et commerciaux, il a pratiqué le management sous toutes ces facettes et en particulier ces dix dernières années au sein d'une administration internationale comme les FIPOL. M. Liebert est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (équivalent Master) en administration internationale.

Habitude des négociations de haut niveau ; expérience des relations avec les gouvernements à tous les niveaux et avec les organismes publics et privés ; expérience des conférences internationales et des réunions intergouvernementales

Son travail depuis 20 ans a consisté à établir des relations durables et effectives avec les gouvernements et les organisations des secteurs pétroliers et du transport maritime. Ses activités de plaidoyer dans le domaine de la préparation à la lutte contre les pollutions l'ont souvent amené à rencontrer des élus et à côtoyer des représentants d'administration au plus haut niveau. Dans son rôle de responsable des relations extérieures au sein des FIPOL, il est au cœur de ces questions dont il traite au quotidien.

Expérience des relations avec les médias ; très bonne aptitude à la communication orale et écrite, y compris capacité à rédiger des documents complexes

En tant que chef du service des relations extérieures et des conférences, il est régulièrement appelé à rédiger des documents, intervenir oralement sur un grand nombre de sujets auprès d'interlocuteurs variés, y compris les médias, expérience qu'il a déjà largement acquise lors de ses précédents emplois.

Qualités personnelles

M. Liebert a démontré au cours de sa carrière ses talents de décideur, doublés d'une capacité à analyser les besoins et gérer le changement au sein des organisations dans lesquelles il a travaillé. Avec OSRL, il a notamment développé la visibilité de l'organisation dans son rôle d'appui opérationnel auprès des gouvernements en quête de support technique, et facilité l'extension considérable des activités commerciales de la succursale de Singapour. Aux FIPOL, son sens du détail et sa détermination à toujours apporter de la valeur ajoutée aux services rendus au États Membres et aux autres acteurs concernés, lui ont permis, en moins de trois ans, de

complètement réformer les méthodes de travail du département des relations extérieures et des conférences, avec pour résultat la refonte de l'ensemble des outils existants (site internet, publications, production de documents et contenu des supports de formation). Il a aussi développé de nouvelles méthodes pour l'obtention des rapports sur les hydrocarbures qui ont entraîné une diminution de 60% du nombre de rapports en retard sur cette même période.

Spontané avec un excellent sens du contact, mais aussi attentif aux autres, il est apprécié par ses collaborateurs. Il est aussi un excellent meneur d'équipe faisant preuve à la fois d'empathie et de détermination, mais aussi prêt à déléguer des responsabilités et donner la possibilité aux autres membres du personnel de développer des nouvelles compétences en se confrontant à d'autres aspects des activités de l'organisation.

M. Liebert est parfaitement bilingue Français-Anglais et possède une bonne connaissance pratique de l'Espagnol.

AMBASSADE ROYALE DE NORVÈGE

L'Ambassade royale de Norvège à Londres présente ses compliments aux Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) et a l'honneur de se référer à la circulaire des FIPOL IOPC/2021/Circ.3 du 14 avril 2021 relative à la désignation des candidats au poste d'Administrateur des FIPOL. L'élection aura lieu lors de la 26ème session ordinaire de l'Assemblée du Fonds de 1992 en novembre 2021.

La Norvège attache une grande importance aux travaux des FIPOL et en est un membre actif depuis leur création. La Norvège est également l'un des membres fondateurs du Fonds complémentaire. En outre, la Norvège a été le premier État à ratifier la Convention SNPD, qui présente un intérêt particulier pour les FIPOL.

Réitérant son attachement aux travaux des FIPOL, la Norvège a l'honneur de présenter la candidature de M. Gaute Sivertsen, Directeur au sein du Département maritime du Ministère du commerce, de l'industrie et de la pêche, au poste d'Administrateur des FIPOL.

La Norvège estime que M. Sivertsen a l'expérience et les qualités professionnelles requises pour le poste d'Administrateur des FIPOL. M. Sivertsen est bien connu des États Membres car il a été Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 de 2011 à mars 2021, date à laquelle il a démissionné pour pouvoir présenter sa candidature au poste d'Administrateur. M. Sivertsen avait auparavant été Président du Comité exécutif de 2000 à 2002.

M. Sivertsen est un juriste qui a consacré sa carrière au droit maritime international et national et à la politique maritime dans plusieurs ministères. Pendant sa carrière, il a travaillé sur un vaste ensemble de questions relatives à l'indemnisation maritime, aux problèmes des gens de mer, à la sécurité et à la sûreté maritimes. Les questions relatives aux FIPOL font partie de ses attributions depuis 1992. M. Sivertsen a également été chef de délégation au Comité juridique de l'OMI pendant plus de 20 ans et a représenté la Norvège au Conseil et à l'Assemblée à de nombreuses reprises. Il possède une vaste expérience internationale et exerce d'importantes attributions nationales couvrant des questions juridiques et politiques, notamment la gouvernance de l'Autorité maritime norvégienne. Plus de 20 ans d'expérience au niveau de la direction lui ont en outre permis de se forger une idée de la gestion du Secrétariat, notamment en ce qui concerne les questions de personnel et financières. Le fait d'avoir occupé le poste de président de l'Assemblée du Fonds de 1992 au cours des 10 dernières années lui a donné un très bon aperçu de tous les aspects du fonctionnement des FIPOL.

Outre ses qualités professionnelles, M. Sivertsen a démontré son sens aigu de la diplomatie, son intégrité et son leadership efficace. Le curriculum vitae de M. Sivertsen est joint en annexe.

L'Ambassade royale de Norvège à Londres saisit cette occasion pour renouveler aux Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) les assurances de sa très haute considération.

Londres, le 9 juin 2021

Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
4 Albert Embankment
Londres SE1 7SR

CURRICULUM VITAE

GAUTE SIVERTSEN

Gaute Sivertsen est Directeur au sein du Département maritime du Ministère norvégien du commerce, de l'industrie et de la pêche. Il est responsable des questions relatives au droit maritime, aux règles et règlements relatifs à la sécurité maritime, à la sûreté et aux gens de mer. Il est également chargé de la gouvernance de l'Autorité maritime norvégienne et de la coordination de toutes les questions relatives à l'Organisation maritime internationale (OMI).

INFORMATIONS PERSONNELLES

Date de naissance : 19 mars 1962

Nationalité : norvégienne

État civil : marié, trois enfants

Téléphone professionnel : +47 22 24 04 72

Téléphone portable : +47 932 69 954

Courriel : gaute.sivertsen@nfd.dep.no

ÉDUCATION

1991 - 1992 Ministère de la justice, cours de droit pratique

1984 - 1990 Diplôme de droit (Cand.jur.), Université d'Oslo

1988 (janv. - juin) Programme spécial d'échange, Faculté de droit de l'Université du Dakota du Nord

1981 - 1993 École de formation des officiers d'infanterie, BSIS

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

2014 - Directeur, Département maritime, Ministère du commerce, de l'industrie et de la pêche

2008 - 2014 Directeur, Département maritime, Ministère du commerce et de l'industrie

1999 - 2008 Directeur général adjoint, Département du transport maritime, Ministère du commerce et de l'industrie

1997 - 1999 Conseiller, Département du transport maritime, Ministère du commerce et de l'industrie

1992 - 1997 Haut dirigeant, Département du transport maritime, Ministère des affaires étrangères

1990 - 1992 Cadre supérieur, Département du transport maritime, Ministère des affaires étrangères

LANGUES

Maîtrise de l'anglais, connaissance pratique du français et de l'espagnol.

ACTIVITÉS EXTRA-PROFESSIONNELLES

1997 - 2002 Président du Conseil d'administration, Jongskollen Condominium n° 1 (70 unités)

1995 - 1997 Membre du Conseil d'administration, Jongskollen Condominium n° 1 (70 unités)

1985 - 1990 Travail à temps partiel, Siège de la police, Oslo

1983 - 1995 Armée de réserve, Infanterie, Sous-Lieutenant, Lieutenant (90)

POSTES DIVERS OCCUPÉS

- Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, 2011 - 2021
- Chef de la délégation norvégienne au Comité juridique de l'OMI depuis 1998
- Chef de la délégation norvégienne aux réunions des FIPOLE depuis 1993

- Membre du Conseil des Gouverneurs du Centre de partage d'information concernant l'Accord de coopération régionale contre la piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires en Asie (ReCAAP-ICS) (Gouverneur pour la Norvège), Singapour, depuis 2009
- Vice-président de la Commission plénière, OMI, Conférence diplomatique sur le Protocole SNPD, 2010
- Chef de la délégation norvégienne, OMI, Conférence diplomatique sur la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, 2005
- Chef de la délégation norvégienne, OMI, Conférence diplomatique sur le Fonds complémentaire, 2003
- Président de la Commission plénière, OMI, Conférence diplomatique sur la révision de la Convention d'Athènes, 2002
- Membre du Comité norvégien de droit maritime, 2000 - 2004
- Président du Comité exécutif du Fonds de 1992, 2000 - 2002

LOISIRS

Ski, plongée sous-marine, navigation de plaisance et autres activités de plein air.

COMPÉTENCES CLÉS

Connaissance approfondie de la Convention de 1992 sur la responsabilité civile et de la Convention de 1992 portant création du Fonds et des autres conventions pertinentes

Près de trente ans d'expérience en tant que délégué auprès des FIPOL, Président du Comité exécutif et dix ans en tant que Président de l'Assemblée du Fonds de 1992. Trente ans d'expérience en tant que délégué et vingt ans en tant que chef de délégation au Comité juridique de l'OMI. Membre du Comité norvégien de droit maritime sur la Convention SNPD. Cette expérience lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des conventions internationales et de leur application.

Expérience des questions financières, de la gestion générale et de la gestion du personnel

Une expérience de plus de vingt ans au niveau de la direction du Ministère lui a permis d'acquérir une excellente connaissance de la gestion, notamment de la gestion du budget et des questions relatives au personnel.

Au cours des vingt dernières années, M. Sivertsen a été responsable de la supervision de la gestion et de la gouvernance de l'Autorité maritime norvégienne (NMA). La NMA est l'autorité administrative et de surveillance pour les questions liées à la sécurité, la sûreté et l'environnement en matière de transport maritime. La NMA est également chargée du contrôle par l'État des ports et de l'immatriculation des navires dans le Registre norvégien des navires (NOR) et le Registre international norvégien des navires (NIS).

Les dix années qu'il a passées à la présidence de l'Assemblée du Fonds de 1992 et sa participation à toutes les réunions de l'Organe de contrôle de gestion, etc. lui ont permis d'acquérir une connaissance approfondie des questions financières, de gestion et de personnel liées au fonctionnement des FIPOL.

Traitement des demandes d'indemnisation

Juriste avec près de trente ans d'expérience en tant que délégué aux FIPOL, deux ans en tant que Président du Comité exécutif et dix ans en tant que Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, il possède une solide expérience du traitement des demandes d'indemnisation.

Interaction avec les gouvernements, les organismes publics et privés

Sa longue carrière au service du Gouvernement norvégien (plus de vingt ans au niveau de la direction) lui a permis d'acquérir une vaste expérience des processus décisionnels gouvernementaux. En tant que Directeur au Ministère, M. Sivertsen a une longue expérience de la communication directe

d'informations et de conseils à des ministres de tutelle. Il a une vaste expérience des contacts et des négociations avec les organismes privés et les gouvernements étrangers à tous les niveaux.

Tout au long de sa carrière, il a représenté la Norvège dans des contextes bilatéraux, régionaux et multilatéraux dans le monde entier sur des questions relatives à la sécurité, la sûreté, l'environnement marin, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et la promotion des questions relatives à la mer et au transport maritime.

Expérience des relations avec les médias

Ses fonctions dans divers ministères lui ont permis d'acquérir un vaste expérience en matière de contacts avec les médias et de stratégie des relations avec les médias.

Qualités personnelles

Dans les fonctions de Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 qu'il a assurées pendant dix ans, M. Sivertsen a agi avec objectivité, intégrité, équité et un sens aigu de la diplomatie. Il a une longue expérience des relations avec les gouvernements étrangers et il est doté d'un sens aigu de la sensibilité politique des questions relatives aux FIPOL. Il est connu pour son style de direction efficace et informel et pour ses bonnes compétences relationnelles.
